



Le Haras
du Vercors

Centre équestre à Villard-de-Lans

Dossier d'inscription

**CLASSES A POSSIBILITÉ
D'AMENAGEMENT HORAIRES**

- Villard-de-Lans -

Année scolaire 2020-2021

Nature et convivialité

Mélanie Baras 06 59 26 42 20 / leharasduvercors@gmail.com

523 chemin des Girards - 38250 Villard-de-Lans

www.cheval-vercors.com

1- Présentation du Haras du Vercors

Cadre Fédéral :

Le Haras du Vercors est labellisé « Ecole Française d'Équitation » et adhérent de la Fédération Française d'Équitation (n°3825005).



Le Haras du Vercors a à nouveau obtenu le Label Qualité de l'École Française d'Équitation pour l'année 2020, qui récompense :

- l'accueil du public dans des conditions de propreté et de sécurité
- la qualité de l'enseignement
- la santé des animaux.

Cadre Jeunesse et Sport :

Le Haras du Vercors est titulaire de l'agrément Jeunesse et Sport pour l'enseignement de l'équitation.

Situation géographique :

Le centre équestre du Haras du Vercors est situé à 5 km de la Cité Scolaire, sur la commune de Villard-de-Lans.

Des infrastructures de qualité :

- Une structure équestre récente, conçue pour accueillir du public à l'année



- Un manège couvert de 20x40m et une carrière extérieure de 20x25m



Du matériel pédagogique varié, pour enseigner toutes les disciplines équestres : obstacle, dressage, TREC, jeux, voltige, randonnée, ...

Une cavalerie adaptée :

Le Haras du Vercors a investi dans l'achat de chevaux et poneys de compétition, pour assurer à chaque cavalier la possibilité de participer à des compétitions de tous niveaux, dans des disciplines variées : saut d'obstacle, TREC, Hunter, dressage, endurance. Toute la cavalerie est également adaptée aux niveaux les moins expérimentés, permettant ainsi la sécurité de chacun. 50 chevaux sont présents sur l'exploitation dont une trentaine sélectionnée pour le centre équestre : 15 poneys et 15 chevaux.



2- L'ENSEIGNEMENT EQUESTRE

Mélanie et Laurent Baras dirigent le Haras du Vercors depuis novembre 2010. Formation initiale d'ingénieurs, ils se sont formés au milieu de l'équitation (BP JEPS mention équitation, CQP ASA, Bac pro), ce qui leur permet aujourd'hui d'encadrer une équipe compétente et dynamique.

Les objectifs pédagogiques :

- Permettre à chaque jeune de progresser en fonction de ses objectifs, définis en début d'année.
- Pratiquer l'ensemble des disciplines équestres : obstacle, dressage, TREC, hunter, cross.
- Mettre en avant la notion de plaisir dans l'approche de l'équitation et établir une relation de qualité entre le cavalier et le cheval, dans une optique sportive.
- Assurer un équilibre entre l'évolution scolaire de l'enfant et son épanouissement dans une activité sportive.

L'équipe pédagogique :

Composée d'enseignants diplômés et d'élèves moniteurs, l'équipe pédagogique du Haras du Vercors est coordonnée par les dirigeants de la structure. Au sein d'un cadre professionnel et structuré, les programmes et objectifs sont définis de manière concertée, avec une visibilité sur toute l'année. La progression pédagogique est établie grâce au programme de la Fédération Française d'Equitation (FFE), une fédération dynamique et innovante.

Un cadre structuré :

- Privilégier la sécurité à travers des règles de conduite claires
- Pérenniser l'organisation et la clarté de l'information
- Assurer un suivi personnalisé des élèves
 - o Evaluation des attentes en début d'année
 - o Bilans intermédiaires en cours d'année
 - o Bilan final en fin d'année et passage des Galops

3- LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le contenu pédagogique :

- **Pour chaque séance :**

- Encadrement de l'élève pendant 3h par un moniteur diplômé d'état
- 1h à 1h30 de pratique à cheval (+ préparation du cheval avant et soins après) : obstacle, dressage, TREC, randonnée, etc.
- 1h d'activité autour du cheval : voltige, découverte de métier (ex : maréchal-ferrant), alimentation, théorie relative aux examens de Galops
- Selon le thème de la séance, les 3h sont consacrées à la pratique à cheval



- **Le programme à l'année proposé par le Haras :**

- Des reprises du Galop 1 au Galop 7 sont proposées tous les mercredis et les samedis, et sous forme de stages pendant les vacances scolaires
- Le passage des examens fédéraux (Galops) en fin d'année scolaire, pour les cavaliers ayant acquis les compétences nécessaires
- Stages perfectionnement pendant les vacances scolaires
- Sorties en concours dans toutes les disciplines
- Challenges internes
- Animations et spectacles

Pour les élèves souhaitant pratiquer l'équitation avec leur propre cheval :

Le Haras du Vercors propose des prestations en pension à l'année. Les élèves peuvent ainsi pratiquer l'équitation avec leur propre cheval, dans le cadre des classes sportives et des autres prestations proposées par le Haras.

EN PRATIQUE

Le transport des élèves :

Le transport des élèves, de la Cité Scolaire au Haras du Vercors (aller et retour), est inclus pour les séances hebdomadaires dans la prestation « classique ». Le Haras assurera le transport des élèves avec son propre véhicule. Le transport des cavaliers n'est pas assuré pendant le stage proposé dans le pack compétition.

Le contenu de la prestation « classes équitation à horaires aménagés »

- **Offre « classique »**
 - L'adhésion au club
 - La Licence FFE
 - 1 séance d'équitation de 3h par semaine, pendant toute l'année scolaire (hors vacances)
 - Le passage des Galops en fin d'année (pour les élèves ayant acquis le niveau)
 - Le transport aller-retour de la Cité scolaire au Haras du Vercors
 - Un emplacement au Haras pour la bombe et le gilet de protection de chaque élève
 - La salle de vie scolaire à leur disposition au collège pour déposer leur sac le matin de l'activité

- **En option, le « Pack compétition »**

Niveau minimum requis en début d'année : galop 2 validé

- Un stage de 5 demi-journées (pendant les vacances scolaires)
- 2 participations à des challenges au Haras du Vercors
- 2 sorties en concours

Les modalités d'inscription :

Dossier d'inscription à retirer auprès du Haras du Vercors : 523 chemin des Girards 38250 Villard-de-Lans

Mail : leharasduvercors@gmail.com - Tel : 06.59.26.42.20

Clôture des inscriptions le 31 mai 2020

Les tarifs :

Offre « classique » : 990 € TTC (au lieu de 1340 € au tarif centre équestre)

Versement de 10 chèques de 99 € à l'inscription (pour encaissement étalé de septembre 2020 à juin 2021).

Pack compétition : Offre « classique » + 350 € TTC

Versement de 10 chèques de 134 € à l'inscription (pour encaissement étalé de septembre 2020 à juin 2021).

DOSSIER D'INSCRIPTION

A envoyer avant le 31 mai 2020

au Haras du Vercors

523 chemin des Girards – 38250 Villard-de-Lans

L'inscription sera validée dès réception de la totalité des pièces demandées avant le 31 mai 2020:

- Formulaire d'adhésion (+photo d'identité)
- Autorisation parentale
- Formulaire de demande de licence fédérale
- Formulaire de demande de licence compétition (**seulement pour le « Pack compétition »**), composé de :
 - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique des sports équestres en compétition
 - Autorisation parentale pour compétition
- Règlement des prestations :
 - Pour l'offre « Classique » : 10 chèques de 99 €
 - Pour l'option « Pack Compétition » : 10 chèques de 134 €

FORMULAIRE D'ADHESION

Classe sportive équitation

Cité scolaire Jean Prévost – Haras du Vercors

Année scolaire 2020-2021

Photo d'identité
de l'élève

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Tél. domicile Portable parent :

Mail parent :

Portable élève (si retard de transport par exemple) :

Classe (rentrée 2020) :

6^e 5^e 4^e 3^e 2nd 1^e Term.

Formule choisie : Formule « classique » Pack compétition

Dernier Galop validé :

Pratique de l'équitation :

En club A titre privé Débutant

Fréquence :

Occasionnel (stages, pendant les vacances) depuis années

Régulier (..... fois par semaine) depuis années

RENSEIGNEMENTS A CARACTERE MEDICAL

Allergies particulières :

Groupe sanguin :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél. :

Père Mère Autre (préciser) :

Médecin traitant : Dr. Tél. :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mme ou M., parent / représentant légal de l'enfant

- Autorise mon enfant à participer aux séances d'équitation et aux activités liées aux classes sportives.
- En cas d'urgence à caractère grave, autorise le personnel du Haras du Vercors à prendre toute mesure pour une éventuelle hospitalisation de mon enfant, après consultation des services médicaux de Villard-de-Lans.
- Déclare avoir pris connaissance du prix total de la prestation « classes sportive équitation » et m'engage à verser cette somme.
- Autorise la Direction du Haras du Vercors à utiliser pour des raisons professionnelles les photos ou les vidéos prises avec mon enfant lors des séances d'équitation.
- Autorise le Haras du Vercors à conduire mon enfant mineur dans le cadre des séances d'équitation des classes sportives, pour se rendre de la Cité Scolaire au centre équestre (aller et retour) et le décharge de toute responsabilité.
- M'engage à veiller à ce que mon enfant attende dans l'enceinte de l'établissement tant que la navette du Haras du Vercors n'est pas au portail de l'établissement.
- Accepte les conditions de sélection des dossiers en fonction du nombre de places disponibles, dans ce cadre aucun encaissement ne sera effectué par le Haras du Vercors si l'enfant n'est pas sélectionné.
- **Comprends et accepte qu'au cours de l'année, en cas de problème et/ou de comportement signifié à l'élève et son responsable légal par la cité scolaire Jean Prevost, le maintien de l'élève dans le dispositif d'horaires aménagés pourra être suspendu. Avec l'accord du Haras du Vercors, les heures de retenue pourront être placées au moment des entraînements. Dans ce cadre aucun remboursement ne pourra être demandé au Haras du Vercors.**

Fait à, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE FFE

N° de licence (si licence prise les années antérieures) :

.....

Si 1^{ère} demande de licence FFE, compléter ce formulaire :

Nom	
Prénom	
Date de naissance (JJMMAAA)	
Sexe	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin
Fléchage	<input type="checkbox"/> Poney <input type="checkbox"/> Cheval <input type="checkbox"/> Tourisme
Adresse 1	
Adresse 2	
Code postal	
Ville	
Pays	
Nationalité	
Tel. domicile	
Tel. autre	
Nom du responsable	
Prénom	
Lien de parenté	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parents <input type="checkbox"/> Tuteur
Service Plus	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (+2€)
Autorisation adresse	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (Autorise la FFE à communiquer son adresse pour recevoir tous documents)
Corpo	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données des cavaliers sont collectées par la FFE. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès de FFE CLUB - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE FFE COMPETITION

ATTENTION : pour l'année 2020-2021, documents à dater à partir du 01/09/2020

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données des cavaliers sont collectées par la FFE. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès de FFE CLUB - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE. Bureau en charge du dossier : SIF-FFE, 14490 LITTEAU.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, certifie avoir examiné le cavalier désigné ci-dessous et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique des sports équestres en compétition.

Date* :

Signature :

N° d'inscription à l'ordre des médecins :

.....

Cachet du médecin

CAVALIER

Nom, prénom :

Licence n° :

Club n° :3825005

Licence compétition Club

AUTORISATION PARENTALE POUR LES CAVALIERS MINEURS

Nom, prénom du représentant légal :

Qualité : Père Mère Tuteur

Je soussigné, déclare demander la licence compétition pour le cavalier ci-dessus.

Date* : Signature :

***ATTENTION : pour l'année 2020-2021, documents à dater à partir du 1^{er} septembre 2020**